



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Sciences du langage

de l'Université Lille 3 - Sciences
humaines et sociales - Charles de
Gaulle

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes

Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales - Charles de Gaulle

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences du langage

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI150008607

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Charles de Gaulle – Lille 3.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Sciences du langage* (SdL) est proposée en L3 uniquement et accueille par conséquent des étudiants venant d'autres formations en L1 et L2. La formation, qui prépare surtout à une poursuite des études en master, est composée d'un tronc commun (4 UE, 21 crédits) dispensant les enseignements de théorie linguistique générale et 2 UE spécifiques à chaque parcours (9 ECTS). Avec ses quatre parcours : *Linguistique*, *Français langue étrangère ou seconde* (FLE/S), *Langue des signes française* (LSF), *Traitement automatique des langues* (TAL), elle vise des connaissances fondamentales et l'acquisition des outils méthodologiques dans les sciences du langage. Le parcours *Linguistique* est généraliste et les trois autres donnent un enseignement de linguistique appliquée à leurs domaines différents.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette mention est très spécialisée en linguistique dans les enseignements proposés et n'offre pas d'ouvertures à d'autres disciplines, même l'UE de langue est une langue sur objectif spécifique : Anglais appliqué à la linguistique. Cependant, comme la mention n'est proposée qu'en L3, les étudiants viennent d'autres horizons disciplinaires. La

mention représente, en revanche une formation accessible aux étudiants d'autres mentions, avec des parcours ou UE mutualisés. Le dossier donne très peu de renseignements quant à l'organisation des enseignements et à leurs contenus. Parmi les compétences transversales attendues, aucune référence n'est faite à des travaux de groupe ou d'exposés oraux. Il ne semble pas y avoir de processus et de modalités d'évaluation des enseignements mis en place.

Venant de différentes formations de L1 et L2, surtout de *Lettres modernes*, *Langues*, *littératures et civilisations étrangères* et *Langues étrangères appliquées*, le public étudiant dans cette mention L3 est hétérogène. Pour autant, il n'est pas proposé d'enseignements de mise à niveau ; le dossier indique seulement que certains enseignements sont adaptés au niveau (faible) des étudiants. Le faible effectif d'étudiants inscrits (24-32) est aussi évoqué comme facilitateur pour repérer les étudiants en difficulté et leur proposer d'être reçus par le responsable du parcours. Il est difficile de savoir si le bon taux de réussite des étudiants (86-92 %) est dû à cette adaptation à leur niveau ou si les étudiants en difficulté trouvent vraiment de l'aide alors que les dispositifs d'accompagnement et d'information formalisés sont concentrés sur la semaine de la rentrée. Le fait que cette mention, qui prépare à la poursuite des études en master, n'offre pas de stage peut se justifier. L'absence d'initiation à la recherche semble en revanche être une vraie lacune pour la préparation d'un master. En ce qui concerne la mobilité internationale, la mention semble uniquement accueillir des étudiants ERASMUS, mais il n'y a pas d'information sur d'éventuels étudiants sortants.

Pour ce qui concerne l'insertion professionnelle et la poursuite des études, les données fournies par le dossier ne permettent pas de savoir comment les étudiants y sont préparés. Un master *Sciences du langage* et un master *Métiers de l'éducation et de la formation* (MEF) sont indiqués comme les poursuites d'études qui attirent le plus les étudiants diplômés, mais aucune précision n'est fournie concernant le nombre d'étudiants qui poursuivent en master MEF. Pour le master SdL à l'Université Lille 3, le chiffre semble baisser régulièrement, soit 50 % en 2010 et 35 % en 2012. Ce serait d'ailleurs intéressant de connaître le taux de réussite de ces étudiants en master. Il ne semble pas y avoir de suivi du devenir des étudiants, diplômés ou non, à l'exception de ceux qui poursuivent en master SdL.

L'équipe pédagogique est presque exclusivement composée d'enseignants-chercheurs (21/23), dont 16 de la 7^{ème} section (Sciences du langage). Aucun professionnel n'intervient dans la formation, qui est pourtant pré-professionnalisante pour les trois parcours (*FLE/S*, *LSF* et *TAL*) qui ont des M2 professionnels correspondants. A part ces données, il est très difficile de se faire une idée du pilotage de la mention. Seules des réunions pédagogiques avec un contenu et un objectif non précisés semblent avoir lieu. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement ou son équivalent. Une évaluation de la mention, menée par les étudiants, a été réalisée, mais la seule conclusion qui en est tirée est d'ouvrir la mention dès la L1. Aucune conclusion ne semble tirée sur les améliorations à apporter à la situation actuelle. Il ne semble pas non plus y avoir d'autoévaluation et il n'y a eu aucune prise en compte des recommandations émises par l'AERES lors de la précédente évaluation. Ce manque de pilotage se reflète aussi dans le fait qu'il n'y a pas de valorisation du diplôme, ce qui pourrait porter préjudice à la mention et expliquer le faible nombre d'étudiants inscrits.

- Point fort :

- Bon taux de réussite des étudiants.

- Points faibles :

- Manque de pilotage bien défini avec des modalités claires et précises.
- Pas d'ouverture sur la vie professionnelle ou sur d'autres disciplines.
- Pas d'initiation à la recherche dans une formation préparant surtout à la poursuite des études en master.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait profitable à la mention, et pour le projet d'une mention L1-L3, de bien établir les modalités et processus de pilotage. Ceux-ci devraient intégrer des évaluations des enseignements gérées par l'équipe pédagogique et non par les étudiants, ainsi qu'une autoévaluation. Une meilleure connaissance du devenir de tous les étudiants, diplômés ou non, pourrait également apporter des renseignements utiles au pilotage de la mention et pour la mise en place de la formation sur les trois années de la licence. Il serait utile de mettre en place des dispositifs d'information aux étudiants sur leurs possibilités professionnelles et de poursuites d'études après cette mention. L'intégration d'enseignements d'ouverture à d'autres disciplines ainsi qu'à la vie professionnelle, par l'intervention de professionnels et/ou par l'introduction de stages, pourrait contribuer à l'amélioration de l'accompagnement de ce public étudiant. Par ailleurs, cette formation préparant surtout à la poursuite des études en master, elle devrait être complétée par une initiation à la recherche.



Observations de l'établissement

Réponse à l'AERES sur l'évaluation 2014

N° de dossier : S3LI1 50008607

Licence mention Sciences du langage

Réponse de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique remercie les experts pour leur lecture soignée du dossier.

Le rapport formule plusieurs critiques de ce qu'il considère être les points faibles de la licence SdL:

- a) Le manque de pilotage et d'évaluation
- b) L'absence d'ouverture sur la vie professionnelle ou sur d'autres disciplines
- c) L'absence d'initiation à la recherche
- d) Le manque de suivi réel des étudiants qui sortent de la licence

Nous allons répondre à ces différents points, en insistant sur ceux pour lesquels les critiques nous semblent contestables.

Pilotage et évaluation

Le rapport critique le manque d'évaluation des enseignements et regrette que celle-ci ait été faite par les étudiants. Nous regrettons nous aussi ce manque d'évaluations, mais il ne nous a pas été possible de fournir d'autres chiffres car les étudiants ont été trop peu nombreux à répondre aux enquêtes de l'Ofive. Quant à l'évaluation organisée par les étudiants eux-mêmes, elle nous semble en revanche avoir son intérêt : dans de nombreux pays étrangers, qui disposent de systèmes d'évaluation des cours et des enseignants à l'université, elle est justement faite par les étudiants, qui - contrairement aux membres d'un comité de pilotage comme le conseil de perfectionnement - ont vu l'ensemble des cours, et peuvent juger, de façon plus globale, de l'intérêt et de la qualité d'un cours.

Le faible nombre de professionnels impliqués dans le conseil de perfectionnement est essentiellement dû aux difficultés que nous rencontrons à mobiliser des personnes qui sont, par définition, très prises par leurs activités extérieures. Nous allons intensifier nos efforts dans les prochains mois en ce sens, en nous appuyant sur un nouveau projet plus clair, intégrant des dimensions qui pourront convaincre les professionnels de l'intérêt de leur participation (présence d'un stage, d'une UE de présentation des métiers, etc.).

Ouverture vers d'autres disciplines et la vie professionnelle

En ce qui concerne l'ouverture vers les autres champs disciplinaires, dans la mesure où l'intégralité des étudiants de la licence existante venait d'autres disciplines, il nous avait semblé important de leur donner les bases de la discipline qu'ils avaient choisi tardivement d'étudier. Par ailleurs, un accord nous liait avec le département de Philosophie : le parcours "*Linguistique*" de notre Licence intégrait des enseignements de philosophie et étaient fournis à moitié par des enseignants du département de Philosophie de Lille 3.

Nous rappelons aussi que nous avons souhaité ouvrir des cours de psychologie à nos étudiants, mais que cela n'a pas été possible pour des raisons indépendantes de notre volonté (le conseil de perfectionnement de l'UFR de psychologie s'étant opposé à cette ouverture, en raison de l'existence d'une charte éthique liée à l'accès aux données de patients).

Dans les nouvelles maquettes de Licence, qui ouvrira donc dès la L1, des ouvertures vers d'autres champs disciplinaires et d'autres départements sont d'ores et déjà prévus (sociologie, langues, sciences de l'éducation, etc.). Ainsi, nos étudiants auront la possibilité et même l'obligation de se confronter à d'autres disciplines. Dans le cadre de l'ouverture vers d'autres départements, nous construisons aussi un partenariat étroit avec l'UFR MIME.

En ce qui concerne la professionnalisation, il est important de noter que notre prochaine maquette permettra en grande partie de répondre aux attentes exprimées. D'une part, une UE, au second semestre de L1, consistera en une présentation – sous forme de conférences - des métiers associés aux Sciences du Langage. D'autre part, en troisième année, une UE sera explicitement dédiée à un stage ou à une initiation à la recherche. Ensuite, la création des parcours à l'intérieur de la licence répond au besoin de garantir une articulation renforcée entre la Licence et les Masters qui y sont associés. Enfin, une Licence pro (LSF) sera créée pour la rentrée 2015.

Initiation à la recherche

Il est vrai que dans la maquette actuelle, il n'y avait pas de cours spécifiquement dédié à l'initiation à la recherche (même si les cours d'*Argumentation* se rapprochaient de ce domaine). Cela n'implique pas pour autant qu'il n'y ait pas eu d'initiation à la recherche – qui relève plutôt d'un enjeu transversal, partagé par la quasi totalité des cours. Beaucoup des cours de L3 sont actuellement sanctionnés par un dossier et/ou un exposé, qui contiennent obligatoirement des éléments de recherche personnelle.

Dans la nouvelle maquette, nous rappelons que nous avons prévu une UE (au S5) qui est dédiée au choix à un stage en entreprise ou à une initiation à la recherche à l'intérieur d'un laboratoire de recherche.

Suivi des étudiants qui ne poursuivent pas en master

Il est regrettable de ne pas disposer aujourd'hui d'indicateurs sur le devenir professionnel de ceux de nos étudiants qui ne continuent pas en Master. Malheureusement, nos forces vives ne nous permettent pas de conduire une enquête d'une telle ampleur, qui ne relève par ailleurs pas pleinement de nos compétences.

